




DECLARATION DE PERFORMANCE

[no. 0217_BATI_ROUGE_2013-07-01]

01	Code d'identification unique du produit type :	EN 13279 – KNAUF BATI ROUGE												
02	Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11§4 :	KNAUF BATI ROUGE												
03	Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant :	B4 – 20 – 2 Plâtre de construction allégé												
04	Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11§5 :	N. & B. Knauf et Cie s.c.s./e.c.v. Rue du Parc Industriel 1, B-4480 Engis, Belgique Tel.: +32 4 273 83 11 Fax : +32 4 273 83 30 www.knauf.be info@knauf.be												
06	Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V :	système 4												
07	Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :	NBN EN 13279												
09	Performances déclarées :													
	<table border="1"><thead><tr><th>Caractéristiques essentielles</th><th>Performances</th><th>Spécifications techniques harmonisées</th></tr></thead><tbody><tr><td>Réaction au feu</td><td>A1</td><td>NBN EN 13279 – 1 2009</td></tr><tr><td>Isolation contre le bruit aérien direct</td><td>N/A</td><td>NBN EN 13279 – 1 2009</td></tr><tr><td>Résistance au feu</td><td>N/A</td><td>NBN EN 13279 – 1 2009</td></tr></tbody></table>	Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées	Réaction au feu	A1	NBN EN 13279 – 1 2009	Isolation contre le bruit aérien direct	N/A	NBN EN 13279 – 1 2009	Résistance au feu	N/A	NBN EN 13279 – 1 2009	
Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées												
Réaction au feu	A1	NBN EN 13279 – 1 2009												
Isolation contre le bruit aérien direct	N/A	NBN EN 13279 – 1 2009												
Résistance au feu	N/A	NBN EN 13279 – 1 2009												
	Lorsque, conformément à l'article 37 ou 38, la documentation technique spécifique a été utilisée, les exigences remplies par le produit :	N/A												
10	Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9. La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.													
	Signé pour le fabricant en son nom par :													
	Patrick RENARD Directeur général Knauf Belgique													
	Engis, 01.07.2013	signature												